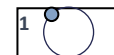


PROGRAMME DE FORMATION

BPJEPS spécialité Educateur sportif mention activités de la forme + CSAMAP

« Sport, Santé et Réathlétisation »



1 DEFINITION DU METIER

Le titulaire du BP JEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités de la forme » exerce le métier adossé aux

appellations suivantes : professeur de fitness, conseiller sportif, éducateur sportif, moniteur, coach, entraîneur. Plusieurs

types d'emploi sont occupés :

- . conseiller sportif spécialisé dans l'animation de cours collectifs ;
- . conseiller sportif spécialisé dans l'accompagnement personnel ;
- . présentateur en fitness ;
- . responsable d'équipe d'animation.

L'emploi se trouve principalement dans le secteur marchand et majoritairement au sein de centres de fitness, franchises ou

structures indépendantes, Il se trouve également en nombre plus réduit dans le secteur associatif au sein d'associations

sportives unisport ou omnisports. Depuis 2009, l'exercice du métier en auto-entreprise est en développement (source

enquête CREPS Dijon). Le métier est souvent exercé à temps plein ou en cumul de plusieurs temps partiels réalisés auprès

de plusieurs employeurs et dans différents secteurs.

Le titulaire du BP JEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités de la forme » réalise l'encadrement autonome en

toute sécurité des pratiques individuelles telle que le cardio-training, la musculation, associées à l'activité professionnelle

de coaching, et l'animation des cours collectifs à dominante « aérobic » tels que le Step, le Low Impact Aérobie ou les cours

à concept (Les Mills, Pilates, Zumba, ...). Les évolutions de la pratique des activités de la forme et la diversification des publics

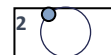
tendent vers une prise en compte particulière de la pratique « santé » et/ou un encadrement sous formes individualisées

ou en petits groupes (en club, à domicile ou en plein air, cross fit, running, urban training).

2 Les prérequis sont :

- être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante :
Prévention et secours civiques de niveau 1 " (PSC1) ou équivalent ;
Certificat de sauveteur secouriste du travail " (SST) en cours de validité
- Justifier d'un niveau de pratique personnelle en activités de la forme, dans l'option choisie.
Il est procédé à la vérification de ces exigences préalables au moyen de :

«-de la production d'une attestation de formation relative au secourisme le cas échéant assortie de l'attestation de formation continue en cours de validité ;
«-la réussite aux tests d'exigences préalables décrits en annexe II de l'Arrêté du 27 juillet 2022 modifiant l'arrêté du 5 septembre 2016 modifié portant création de la mention « activités de la forme » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « éducateur sportif »



3 OBJECTIFS DE LA FORMATION

Être capable de :

- encadrer et conduire des actions d'animations des activités de la forme
- organiser et gérer des activités de la forme
- communiquer sur les actions de la structure
- assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques et des lieux de pratiques
- participer au fonctionnement de la structure organisatrice des activités de la forme
- encadrer et conduire des actions d'animations en cours collectifs et/ou en haltérophilie et musculation jusqu'au premier niveau de compétition fédérale.

Participer :

- à l'entretien du matériel et à la maintenance des installations ;
- à l'organisation et à la gestion des activités ;
- à l'accueil des publics et à l'animation de la structure ;
- à la promotion des activités.
-

4 CONTENU DE LA FORMATION

Le public :

Typologie et caractéristiques des différents publics

Le groupe (encadrement, dynamique, gestion de conflits...)

Santé et prévention (pathologies courantes, handicap, blessures...)

L'éducateur :

La posture d'éducateur (éthique, déontologie, responsabilité éducative)

Gestion de la sécurité (lieux de pratique, matériel, avant pendant et après la séance)

Conduite à tenir en cas d'accident

Responsabilité (civile, pénale, assurances, obligation de diplôme et de déclaration)

L'enseignement :

Pédagogie fondamentale

Etapes d'apprentissage moteur

Différents courants et méthodes pédagogiques

Théorie de l'information

Maîtrise du milieu professionnel et sa réglementation (salle fitness, musculation, Haltérophilie)

Méthodes pédagogiques

Adaptation et régulation

Évaluation et bilan de fin de séance et de cycle

*Dernière mise à jour du document le
14/02/2024*

BPJEPS AF RNCP 37106

Programmation et planification : (analyse, notion d'objectifs, progression pédagogique, conception de séances et plan de formation)

Mise en œuvre :

Observation, mises en situation, consignes et observables, animation, optimisation de la performance

Les activités

Option Cours Collectifs :

- enseigner des cours collectifs avec ou sans musique
- activités cardio-vasculaires à partir de techniques chorégraphiées
- activités de renforcement et d'étirements musculaires

Option « haltérophile, musculation »

- activités de l'haltérophilie
- activités de la musculation (barres, machines, poids, exercices...)
- activités de cardio-training (ergomètres, courses, ...)
- activités de récupération (étirements, massages, techniques diverses...)

Animation et promotion :

Projet (méthodologie de projet, projet d'établissement, projet pédagogique, projet sportif)

Animation visant le maintien, l'entretien, le développement de la condition physique et psychomoteur

Promotion et accueil (communication commerciale, démarche qualité, techniques d'accueil, relation client)

Animation (programmation, planning)

5 DUREE DE LA FORMATION ET MODALITES D'ORGANISATION

La durée totale de la formation est de 1704 heures sur 12 mois pour une formation en parcours complet :

- H** 772 heures en organisme de formation (parcours complet AB + module sport santé)
- H** 922 heures en entreprise (parcours formation continue)

Elle débute le 25 septembre 2025 et se termine le 10 septembre 2026

Les horaires sont du lundi au vendredi (se référer au planning) de 9h à 12H00 et de 13h00 à 16h00 chez HUI FORMATIONS à Pau, au 5 allée Buffon.

Les jours entreprises sont les lundi et vendredi

Les congés sont 1 semaine en fin d'année, une semaine début mai et en juin.

La formation est organisée en continu et est personnalisable selon les parcours professionnels de chaque candidat.

Le nombre de stagiaires prévu en OF est de 8 minimums et de 12 maximums.

Une Attestation de fin de formation est délivrée au stagiaire en fin de formation.

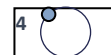
Les candidats capitalisant la totalité des unités capitalisables de la certification, seront présentés en jury plénier. Celui-ci statuera sur la validation du diplôme. La délivrance du diplôme se fera sur demande par recommandé à la DRAJES.

6 QUALITE DES FORMATEURS

Damien GARRIGOU BPJEPS AGFF, CS AMAP, DU préparation physique
 Estelle PAINDAVOINE BE Métiers de la Forme, CS AMAP
 Céline GANTEAUME BPJEPS APT/Randonnée, CSAMAP, secourisme

Intervenants spécifiques :

SDJES (règlementation, environnement spécifique, sport santé...)
 Instructeur Haltérophilie
 Diététiciens



7 MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Le champ d'intervention va correspondre à un encadrement en autonomie, ainsi, pour s'adapter aux conditions professionnelles futures, les méthodes de travail sont :

- En observation par groupe (tous) et par petit groupe
- En action par groupe (tous) et par petit groupe
- En action par binôme

De plus, le stagiaire devra :

- Préparer
- Démontrer
- Enseigner

La méthode sera ainsi la même :

- Observation en groupe (tous)
- Observation en petit groupe (3-4) et individuelle
- En action par petit groupe (3-4)
- En action seul (mais avec un binôme en support)

Les moyens pédagogiques sont :

H Matériels :

- ✓ 1 salles de cours (70m²)
- ✓ Vidéoprojecteur
- ✓ Tableau blanc Paper-Board
- ✓ Salle Musculation et cours collectifs
- ✓ Plateau haltérophilie

H Supports :

- ✓ Cours envoyer par mail
- ✓ Support bibliographique (article, revue...) Livres

Les méthodes pédagogiques sont :

H Technique :

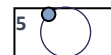
- ✓ Face à face pédagogique
- ✓ Travaux Dirigés (petit groupe)

- ✓ Cours Magistral (toute la promo)
- ✓ Tutorat (Elève par élève)

H Technique directe :

- ✓ Etude de cas

8 EVALUATION DE LA FORMATION / SANCTION DE LA FORMATION



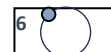
Des évaluations dites « formatives » sont prévues en cours de formation.

Ensuite dans les 2 derniers mois, les évaluations officielles commencent dont voici le référentiel :

8.1 REFERENTIEL DE CERTIFICATION

UNITE CAPITALISABLE 1	
UC1 : ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE	
OI 1-1	Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
1-1-1	Adapter sa communication aux différents publics
1-1-2	Produire des écrits professionnels
1-1-3	Promouvoir les projets et actions de la structure
OI 1-2	Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
1-2-1	Repérer les attentes et les besoins des différents publics
1-2-2	Choisir les démarches adaptées en fonction des publics
1-2-3	Garantir l'intégrité physique et morale des publics
OI 1-3	Contribuer au fonctionnement d'une structure
1-3-1	Se situer dans la structure
1-3-2	Situer la structure dans les différents types d'environnement
1-3-3	Participer à la vie de la structure

UNITE CAPITALISABLE 2	
UC2 : METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE	
OI 2-1	Concevoir un projet d'animation
2-1-1	Situer son projet d'animation dans son environnement, en fonction du projet de la structure, de ses ressources et du public accueilli
2-1-2	Définir les objectifs et les modalités d'évaluation
2-1-3	Identifier les moyens nécessaires à la réalisation du projet
OI 2-2	Conduire un projet d'animation
2-2-1	Planifier les étapes de réalisation
2-2-2	Animer une équipe dans le cadre du projet
2-2-3	Procéder aux régulations nécessaires
OI 2-3	Evaluer un projet d'animation
2-3-1	Utiliser les outils d'évaluation adaptés
2-3-2	Produire un bilan
2-3-3	Identifier des perspectives d'évolution



UNITE CAPITALISABLE 3	
UC3 : CONDUIRE UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DES ACTIVITES DE LA FORME	
OI 3-1	Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
3-1-1	Fixer les objectifs de la séance ou du cycle et les modalités d'organisation
3-1-2	Prendre en compte les caractéristiques du public dans la préparation de la séance ou du cycle
3-1-3	Organiser la séance ou le cycle
OI 3-2	Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
3-2-1	Programmer une séance ou un cycle en fonction des objectifs
3-2-2	Mettre en œuvre une démarche pédagogique adaptée aux objectifs de la séance ou du cycle
3-2-3	Adapter son action pédagogique
OI 3-3	Evaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
3-3-1	Construire et utiliser des outils d'évaluation adaptés
3-3-2	Evaluer son action
3-3-3	Evaluer la progression des pratiquants

UNITE CAPITALISABLE 4 a) Option « COURS COLLECTIFS »	
UC 4 a) : MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION DES ACTIVITES DE LA FORME POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SEANCE OU UN CYCLE D'APPRENTISSAGE DANS L'OPTION « COURS COLLECTIFS »	
OI 4-1	Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l'option
4-1-1	Maîtriser les techniques de l'option
4-1-2	Maîtriser les gestes techniques dont les aides et parades et les conduites professionnelles de l'option
4-1-3	Utiliser les gestes techniques appropriés dans un objectif d'apprentissage
OI 4-2	Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option
4-2-1	Maîtriser et faire appliquer les règlements techniques et usages de la discipline de l'option
4-2-2	Maîtriser et faire appliquer le cadre de la pratique
4-2-3	Sensibiliser aux bonnes pratiques et aux conduites à risque
OI 4-3	Garantir des conditions de pratique en sécurité
4-3-1	Utiliser le matériel adapté au public et conforme aux règles de sécurité
4-3-2	Aménager la zone de pratique ou d'évolution
4-3-3	Veiller à la conformité et à l'état du matériel et de la zone de pratique ou d'évolution

UNITE CAPITALISABLE 4 b) Option « HALTÉROPHILIE, MUSCULATION »	
UC 4 b) : MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION DES ACTIVITES DE LA FORME POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SEANCE OU UN CYCLE D'APPRENTISSAGE JUSQU'AU 1 ^{er} NIVEAU DE COMPETITION FÉDÉRALE DANS L'OPTION « HALTÉROPHILIE, MUSCULATION »	
OI 4-1	Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l'option
4-1-1	Maîtriser les techniques de l'option
4-1-2	Maîtriser les gestes techniques dont les aides et parades et les conduites professionnelles de l'option
4-1-3	Utiliser les gestes techniques appropriés dans un objectif d'apprentissage
OI 4-2	Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option
4-2-1	Maîtriser et faire appliquer les règlements techniques de la fédération délégataire de l'haltérophilie, musculation
4-2-2	Maîtriser et faire appliquer le cadre de la pratique en haltérophilie, musculation, dont la pratique compétitive en haltérophilie
4-2-3	Sensibiliser aux bonnes pratiques et aux conduites à risque
OI 4-3	Garantir des conditions de pratique en sécurité
4-3-1	Utiliser le matériel adapté au public et conforme aux règles de sécurité
4-3-2	Aménager la zone de pratique ou d'évolution
4-3-3	Veiller à la conformité et à l'état du matériel et de la zone de pratique ou d'évolution